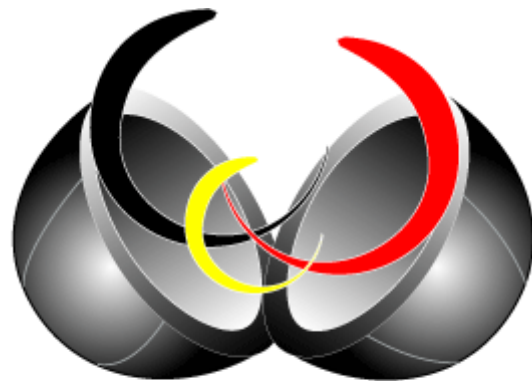


**AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS,
TRANSFERTS ...
GUIDE PRATIQUE A L'USAGE
DES SECRETAIRES.**



Pétanque
Fédération Belge Francophone

1. INTRODUCTION

2. PROCEDURES

- 2.1. Rappels importants.
- 2.2. Les cotisations.
- 2.3. Les catégories.

3. Licences A

- 3.1. Affiliations
- 3.2. Réaffiliations
- 3.3. Transferts
 - 3.3.1. Entre clubs de la FBFP
 - 3.3.2. Entre ligues (FBFP->PFV ou PFV->FBFP)
 - 3.3.3. De ou vers un autre pays

4. Licences B

- 4.1. Affiliations
- 4.2. Réaffiliations
- 4.3. Transferts

1. INTRODUCTION

Lors de la période des réaffiliations et transferts, il est toujours utile de se remémorer les différentes procédures à suivre afin de faciliter votre travail ainsi que celui du secrétariat fédéral.

Voici donc quelques conseils pratiques à appliquer lors des affiliations, réaffiliations et transferts.

En cas de problème, vous pouvez toujours contacter le secrétariat fédéral par téléphone du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h00.

2. PROCEDURES

2.1. RAPPELS IMPORTANTS

Avant de valider une réaffiliation ou le transfert d'un membre, nous vous conseillons d'obtenir son accord écrit (e-mail, sms, formulaires de votre choix, ...) afin d'avoir la preuve de son engagement au sein de votre club.

Les procédures d'affiliation, de réaffiliation et transfert doivent être réalisées par un des gestionnaires de votre page iclub.

Les transferts seront autorisés du 15 mars au 14 avril 2024 (inclus).

Les réaffiliations seront autorisées du 15 au 18 avril inclus.

2.2. Cotisations 2024-2025 :

*Minimes, cadets et juniors : **15,00 €**

*Vétérans : **30,00 €**

*Seniors, espoirs et dames : **30,00 €**

*Transferts : **50,00 €**

Réaffiliations après le 15 avril : **50,00 €*

*Licences B (affiliation, réaffiliation et transfert) : **15,00 €**

Attention le joueur licencié B qui demande un transfert (changement de club)

en licence A : **50,00 €**

*Duplicata : **20,00 €**


2.3. Catégories :

Minimes	né(e)s en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
Cadets	né(e)s en 2010, 2011 et 2012
Juniors	né(e)s en 2007, 2008 et 2009
Espoirs	né(e)s en 2002, 2003, 2003, 2005 et 2006
Seniors	nés entre 2001 et 1970
Dames	nées entre 2001 et 1975
Vétérans Hommes	nés en 1969 et avant
Vétérans dames	nées en 1974 et avant

3. LICENCES « A »

3.1. Affiliations


Les données complètes du membre doivent être encodées dans iclub et sa photo d'identité enregistrée soit « manuellement » soit via le lecteur de carte d'identité (La procédure se trouve sur votre page iclub).

 **Attribuez une cotisation (onglet « inscriptions » entre « signalétique » et « commissions », cliquez sur « ajouter une inscription » et choisissez la catégorie.**

3.2. Réaffiliations du 15 au 18 avril uniquement.

Les réaffiliations sont réalisées via votre page iclub en vous rendant sur l'onglet « réinscription des membres ». Il suffit de cocher la case qui se trouve à la gauche du nom du membre à réaffilier. Lorsque vous avez coché les cases correspondant à vos réaffiliations, vous devez cliquer sur le bouton rouge en bas de page « Renouveler les cotisations des membres sélectionnés ».

Les réaffiliations envoyées après le 18 avril seront facturées à 50€.

 **Vérifiez bien les catégories de vos membres (attention aux changements : « jeunes » vers seniors/dames et seniors/dames vers vétérans).**

3.3. Transferts

3.3.1. Entre clubs de la FBFP

Pour le **14 avril minuit au plus tard**. Tout transfert réceptionné après cette date sera refusé.

- A. Sur votre page lclub, cliquez sur l'onglet
« Rechercher un membre dans la base fédérale ».
- B. Quand vous avez le membre recherché, cliquez sur le bouton vert
« Transférer dans mon club ».
- C. Le secrétariat fédéral « bloque » ensuite ce joueur dans votre club.

3.3.2. Entre ligues

De la FBFP vers la PFV :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter ligues qui se trouve sur notre site internet www.fbfp.be dans la rubrique « documents » puis « demande licence et transfert » et enfin « Transfert inter ligues ».

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la FBFP** pour le 14 avril minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

De la PFV vers la FBFP :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter-ligue.

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la PFV** pour le 14 avril minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

3.3.3. De ou vers un autre pays.

Sur le site internet www.FBFP.be dans l'onglet document -demande de licence et transfert -> transfert international.

Bon travail !